

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Date de parution : Juillet 2003

La Commission

**INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(mai 2003)**

Evolution par rapport à avril caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans les pays de l'UEMOA sauf au Niger et au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires sauf au Sénégal ;
- Une baisse du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité et autres combustibles » au Bénin, au Niger et au Sénégal

Commission de l'UEMOA
380, Rue Agostino Néto – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél : (226) 31 88 73/74/75/76, Fax : 31 88 72

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans sept des huit Etats membres de l'UEMOA. Elle est appliquée en Guinée-Bissau depuis janvier 2003. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

Le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,5% au mois de mai 2003. Cette hausse a concerné tous les pays sauf le Niger et le Sénégal. Le Burkina enregistre la plus forte hausse avec 3,2%. Les prix sont restés stables par rapport à avril 2003 au Niger. La détente des prix se poursuit au Sénégal depuis le mois de janvier 2003. Du point de vue du type de consommation, l'accroissement du niveau des prix est imputable à celui des « Autres biens et services » qui enregistre 2,1% de hausse. Cette augmentation fait suite aux effets du relèvement opéré sur les tarifs dans le secteur de la télécommunication (téléphone et télégraphe) en Côte d'Ivoire au mois précédent. La rareté des légumes frais dans tous les pays sauf au Bénin a joué sur la hausse du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac ».

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	mai-02	févr-03	mars-03	avr-03	mai-03	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	121,8	123,8	124,1	124,7	124,8	0,1	0,8	2,5
BURKINA FASO	115,1	115,0	114,4	114,5	118,2	3,2	2,8	2,7
COTE D'IVOIRE	120,6	124,7	124,9	125,9	126,7	0,6	1,6	5,0
GUINEE BISSAU	nd	96,6	95,6	95,7	96,8	1,1	0,2	nd
MALI	111,0	111,5	110,9	109,9	110,0	0,1	-1,3	-0,9
NIGER	117,3	114,4	114,3	114,1	114,1	0,0	-0,3	-2,6
SENEGAL	109,4	110,1	109,7	109,0	108,4	-0,6	-1,5	-1,0
TOGO	119,7	114,8	114,6	115,7	118,3	2,2	3,0	-1,1
UEMOA**	116,6	118,1	118,0	118,2	118,9	0,5	0,7	1,9

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres. ** l'indice régional n'inclut actuellement pas la Guinée Bissau
nd = non indiqué

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA

Types de consommation	Pond.	mai-02	févr-03	mars-03	avr-03	mai-03	Variations (en %) depuis		
							1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaire, boissons et tabac	37,87	119,1	119,7	118,6	118,8	119,8	0,9	0,1	0,6
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	102,9	103,3	103,6	103,4	103,8	0,3	0,4	0,9
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	113,8	119,3	119,6	118,7	118,8	0,1	-0,4	4,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	110,7	111,1	111,2	111,1	111,3	0,2	0,2	0,5
Santé	3,48	115,4	117,1	116,9	117,4	118,4	0,8	1,1	2,6
Transports	9,95	125,5	126,7	127,7	128,2	127,3	-0,7	0,5	1,4
Loisirs, spectacles et culture	3,46	104,3	105,1	105,2	105,2	105,2	0,0	0,1	0,8
Enseignement	2,43	114,0	116,3	116,8	116,9	117,0	0,1	0,5	2,6
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	124,2	124,1	124,2	124,9	125,3	0,4	1,0	0,9
Autres biens et services	6,73	115,3	118,2	118,5	122,8	125,3	2,1	6,1	8,8
ENSEMBLES**	100,00	116,1	118,1	118,0	118,2	118,9	0,5	0,7	1,9

* * l'indice régional n'inclut pas actuellement la Guinée Bissau

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I : EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Par rapport au mois d'avril 2003, le taux d'inflation mensuel en mai s'est établi à 0,5%. Cette hausse s'explique par les hausses enregistrées au Burkina et au Togo. En effet la rareté des légumes frais au Burkina ont fait que les prix se sont plus que doublés entraînant le relèvement du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 10,3%. Au Togo, c'est les hausses des prix des légumes frais et des tissus d'habillement qui sont à l'origine du relèvement du niveau des prix des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Articles d'habillement et articles chaussants ».

L'augmentation du niveau général des prix a concerné tous les pays sauf le Niger et le Sénégal. Le Burkina enregistre la plus forte hausse avec un taux de 3,2% suivi du Togo avec 2,2%. Au Sénégal, les prix se sont repliés de 0,6% alors qu'au Niger ils sont restés stables par rapport au mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, Le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,1% en mai contre 0,5% en avril 2003. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prix de 3,2% du type de consommation « Hôtels, cafés, restaurants » suite à une hausse des prix des services des débits de boissons et restaurants. Le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » a augmenté de 0,5% consécutif à l'effet conjugué de la hausse du prix des poissons de 2,6% et des céréales de 2,0%. Le taux d'inflation mensuel hors énergie et hors produits frais est de -0,3%. Celui des produits énergétiques est de -1,1% contre une hausse du niveau des prix des « Produits frais » de 4,2%. L'observation du niveau des prix selon la provenance des produits indique une baisse des prix des produits importés de 0,1% alors que celui des produits locaux progresse de 0,8%.

Au Burkina Faso, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 3,2% en mai contre 0,1% en avril 2003. Le renchérissement des produits s'est accentué en mai 2003 pour le type de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » dont le niveau des prix accuse une hausse de 10,3%. Ce fait s'explique par la rareté voire l'absence de légumes frais sur les étals des marchés à Ouagadougou. Par conséquent, les prix de ces produits ont augmenté de 134,7%. Cependant, contrairement au mois précédent, les prix des viandes ont diminué de 5,3%. Le niveau des prix hors énergies et hors produits frais s'est établi à -0,3% ; celui des produits énergétiques à -0,9% contre 22,1% pour celui des produits frais. Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux enregistre une hausse de 4,5% contre un recul de 0,9% pour celui des produits importés.

En Côte d'Ivoire, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,6% en mai contre 0,8% en avril 2003. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 12,0% du niveau des prix du poste « Téléphone et télégraphe » du type de consommation « Autres biens et services ». Celui-ci a connu une hausse des prix de 4,2% en mai contre 3,6% en avril 2003. Le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » connaît une hausse de 0,3% principalement due à un effet de saison sur la disponibilité des tubercules et des légumes frais. Les prix du type de consommation « Santé » progressent de 1,6% suite à une augmentation de ceux des médicaments traditionnels de 18,1%. Le type de consommation « Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles » a subi une hausse de prix de 1,0%. Cette hausse est une conséquence de la demande en service de loyer d'habitation à Abidjan.

En Guinée Bissau, la note mensuelle du mois de mai n'est pas parvenue à la Commission. L'exploitation de la note du mois de juin 2003 qui nous a été envoyée, indique un taux d'inflation mensuel de 1,1% pour le mois de mai.

Au Mali, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,1% à contre -0,9% en avril 2003 mettant ainsi fin à deux mois successifs de détente des prix. Cette évolution s'explique par l'état quasi –stable du niveau des prix de la plupart des types de consommation à l'exception de ceux des types de consommation « Transports » et « Enseignement ». Le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » enregistre 0,1%

d'augmentation de prix. A l'origine de cette hausse, la progression du niveau des prix des poissons de 12,7% et des légumes frais de 2,5%. Cependant, le niveau des prix des céréales non transformées recule de 0,3%.

Au Niger, le taux d'inflation mensuel est nul au mois de mai contre une baisse de 0,2% en avril 2003. La stagnation du niveau des prix s'explique par un jeu neutralisant du niveau des prix des types de consommation. D'un côté, le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui représente environ 45% du panier de la ménagère de Niamey enregistre une hausse de prix de 1,6% essentiellement due à la rareté des légumes frais et de l'autre, les types de consommation « Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles » et « Transports » représentant environ 26% du panier de la ménagère et dont les niveaux de prix baissent respectivement de 3,5% et de 2,1%. Dans cette foulée, la hausse des prix des produits énergétiques baissent de 7,0%. Celui des produits frais augmente de 1,9%. Le niveau des prix hors énergie et hors produits frais s'établit à 0,4%. L'observation du niveau des prix selon la provenance des produits indique une baisse de 1,5% sur les prix des produits importés contre une hausse de 1,0% sur ceux des produits locaux.

Au Sénégal, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,6% contre -0,7% en avril 2003. La détente des prix a été générale pour tous les types de consommation ; en particulier pour le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » dont le niveau des prix recule de 1,2%. Cette diminution s'explique par le retour des poissons et autres produits frais de mer ainsi que des fruits frais sur les étals du marché dont les prix enregistrent respectivement 16,4% et de 16,7% de baisse. Le niveau des prix hors énergie et hors produits frais est de 0,1% ; celui des produits énergétiques de -1,4%. La hausse des prix des produits frais recule de 3,1%. En observant les prix selon la provenance des produits, il ressort une hausse de 0,1% pour les produits importés contre une baisse de 0,8% pour les produits locaux.

Au Togo, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 2,2% contre 1,0% en avril 2003. Cette hausse des prix s'explique par le relèvement du niveau des prix des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac », « Articles d'habillement et articles chaussants » et, dans une moindre mesure, la « Santé ». Pour le premier type, la hausse des prix est de 4,9% dont 22,9 % pour les légumes, 8,5% pour les condiments et 4,8% pour les tubercules. Quant au second type de consommation cité, l'augmentation du niveau des prix de 5,4% est due à celle des tissus d'habillement de 10,6%. Enfin, la progression de 1,4% du niveau des prix du type de consommation « Santé » s'explique par la hausse des médicaments de 1,8%. Le taux d'inflation mensuel hors énergie et hors produits frais s'est établi à 0,6% ; celui des produits énergétiques à 0,2% et celui des produits frais à 8,6%. Selon la provenance du produit, on observe une hausse à la fois des produits locaux qu'importés respectivement de 2,3% et 2,1% .

II EVOLUTION ANNUELLE

En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,9%; accusant une légère hausse par rapport au mois d'avril 2003 (1,8%). Il varie de 5,0% en Côte d'Ivoire à -1,1 % au Togo. S'agissant des types de consommation, la progression de l'inflation au cours du mois de mai 2003 est imputable aux types de consommation « Autres biens et services » (8,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,4%). La hausse en glissement annuel du niveau des prix pour le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est de 0,6%.

Le taux d'inflation annuel moyen, calculé sur la base des douze derniers mois, s'est établi à 2,3%. Par rapport à la norme communautaire de 3,0%, hormis la Côte d'Ivoire, les autres pays de l'UEMOA ont un taux conforme à cette norme communautaire (cf. tableau 3 ci-dessous).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

Pays	Moyenne de la période de juin 2001 à mai 2002 (1)	Moyenne de la période de juin 2002 à mai 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Bénin	120,4	123,5	2,6
Burkina Faso	112,6	115,4	2,4
Côte d'Ivoire	119,0	123,1	3,4
Mali	109,1	112,4	3,0
Niger	114,8	115,9	0,9
Sénégal	109,1	110,1	0,8
Togo	114,9	115,6	0,6
UEMOA*	115,0	117,7	2,3

* hors données de la Guinée Bissau

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Type de consommation	Moyenne de la période de juin 2001 à mai 2002 (1)	Moyenne de la période de juin 2002 à mai 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	115,7	119,4	3,3
Articles d'habillement et articles chaussants	104,8	103,5	-1,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	112,7	116,9	3,7
Ameublement, équipement ménager et entretien C.	109,7	110,8	1,0
Santé	112,8	116,8	3,5
Transports	124,7	126,2	1,2
Loisirs, spectacles et culture	105,2	104,8	-0,3
Enseignement	113,6	115,7	1,8
Hôtels, cafés, restaurants	123,5	123,6	0,1
Autres biens et services	114,4	119,4	4,4
Ensemble*	115,0	117,7	2,3

* hors données de la Guinée Bissau

Graphiques

